

De : [OAI](#)
A : ["oi-all@newsletter.ion.lu"](mailto:oi-all@newsletter.ion.lu)
Objet : Covid-19 : Certificat servant de preuve de la nécessité pour les frontaliers allemands de traverser la frontière pour travailler au Luxembourg
Date : lundi 16 mars 2020 12:15:06

Chère / cher membre,

En complément de notre mail du 13/03/2020 dans le cadre de la problématique du COVID-19, nous vous recommandons de consulter le site www.yde.lu qui reprend des [informations pratiques](#).

Il reprend notamment un lien vers le **certificat servant de preuve de la nécessité pour les frontaliers allemands de traverser la frontière** pour travailler suite à la mise en place de **contrôles renforcés à la frontière entre l'Allemagne et le Luxembourg**.

Salutations cordiales,

Pierre HURT
Directeur

Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils
OAI – Forum da Vinci
6, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg

Tel.: +352 42 24 06
mailto: oi@oi.lu
mailto: pierre.hurt@oi.lu
Web : www.oi.lu

Suivez l'OAI sur les réseaux sociaux      



De : OAI <oi@oi.lu>
Envoyé : vendredi 13 mars 2020 17:42
À : 'oi-all@newsletter.ion.lu' <oi-all@newsletter.ion.lu>
Objet : Liens utiles dans le cadre de la problématique du COVID-19 et report des manifestations OAI

Chère / cher membre,

Dans le cadre de la problématique du COVID-19, voici quelques **liens utiles** pour les démarches à mettre en place au sein de votre bureau et l'information de vos employé(e)s :

1. **Informations générales du Ministère de la Santé**

<https://msan.gouvernement.lu/fr/dossiers/2020/corona-virus.html>

2. **Informations générales du Service de Santé au Travail Multisectoriel**

<https://www.stm.lu/news/coronavirus-informations-importantes/>

3. **Recommandations de la Chambre de Commerce**

<https://www.cc.lu/actualites/detail/coronavirus-precautions-a-suivre/>

4. **Recommandation de la Chambre des Métiers**

<https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/coronavirus-quels-conseils-pour-les-employeurs>

5. **Soutien aux entreprises impactées par le coronavirus**

<https://guichet.public.lu/fr/actualites/2020/mars/09-coronavirus-aides-entreprises.html>

6. **Régime d'aides en faveur des petites et moyennes entreprises**

Les architectes et ingénieurs-conseils sont éligibles jusqu'à concurrence d'une aide maximale de 200 000 €

<https://guichet.public.lu/fr/entreprises/financement-aides/regime-pme/aides-generales-pme/conditions-generales.html>

7. **Congé pour raisons familiales**

<https://cns.public.lu/fr/actualites/2020/agences-c.html>

8. **Report des manifestations OAI**

En ce qui concerne les **activités publiques de l'OAI**, suite aux consignes du 12/03/2020 du Gouvernement afin de limiter la propagation du COVID-19, nous sommes au regret de devoir **reporter** les manifestations prévues du 16 au 27 mars 2020.

Il s'agit de :

- 4^{ème} édition RICLUX prévue mardi 17 mars 2020 de 16h à 18h à la Chambre des Métiers
- Module de formation OAI "Cadre légal, déontologique et contractuel des

professions OAI / Services, outils OAI, responsabilités, droits des sociétés" prévu mercredi 18 mars 2020 de 12h à 18h au Siège OAI

- Séance d'information OAI "Maîtrise d'œuvre OAI - MOAI.LU" pour le secteur communal, les membres OAI et leurs salariés, prévue mardi 24 mars 2020 de 16h à 18h au Lycée technique d'Ettelbruck

Nous vous communiquerons dans les meilleurs délais les nouvelles dates retenues.

Nous vous informerons fin de la semaine prochaine quant au maintien des manifestations OAI prévues lors de la semaine du 30 mars au 3 avril 2020 (notamment table ronde OAI du 30 mars 2020).

Par ailleurs, la Chambre de Commerce a décidé de fermer son Centre de Formation. Nous sommes donc contraints de **reporter l'ensemble des formations OAI planifiées jusqu'au 31 mars 2020** compris à une date ultérieure.

Salutations cordiales,

Pierre HURT
Directeur

Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils
OAI – Forum da Vinci
6, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg

Tel.: +352 42 24 06
mailto: oai@oai.lu
mailto: pierre.hurt@oai.lu
Web : www.oai.lu

Suivez l'OAI sur les réseaux sociaux:      

